

Le Petit Echo Bouzigaud

Mairie de Bouzigues 04.67.78.30.12 - Fax : 04.67.78.32.10
 Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
 Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
 Email : mairie.bouzigues@wanadoo.fr
 www.bouzigues.fr

A LA UNE

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2010

Le Vendredi 22 Janvier 2010, à 18h30, l'Espace Fringadelle a exceptionnellement accueilli la première séance du Conseil Municipal. En effet, la salle habituelle où se tient le Conseil Municipal étant trop petite pour recevoir convenablement et en toute sécurité le public.

L'ordre du jour de ce Conseil Municipal portait principalement sur l'élection du Maire et de ses Adjoints ainsi que sur le vote des délégués communautaires qui représentent la ville de Bouzigues à la Communauté de Communes du Nord Bassin de Thau.

Les élus sont les suivants :

- Eliane Rosay, Maire
- Michel Paqueriaud 1^{er} Adjoint
- Danielle Archimbeau, 2^{ème} Adjoint
- Olivier Archimbeau, 3^{ème} Adjoint
- Sylvain Blanquet, 4^{ème} Adjoint



Délégués Communautaires :

- Eliane Rosay (Titulaire)
- Olivier Archimbeau (Titulaire)
- Boris Baqué (Titulaire)
- Michel Paqueriaud (Suppléant)



La Nouvelle composition du Conseil Municipal est la suivante :

Le Maire et ses Adoints

- Eliane Rosay, Maire
- Michel Paqueriaud 1^{er} Adjoint
- Danielle Archimbeau, 2^{ème} Adjoint
- Olivier Archimbeau, 3^{ème} Adjoint
- Sylvain Blanquet, 4^{ème} Adjoint

Conseillers Municipaux :

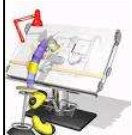
- Jean Claude Archimbeau
- Boris Baqué
- Marc Blanquet
- Patricia Brunel
- Jean-Christophe Cabrol
- Joël Couderc
- Magali Desplats
- Jean-Christophe Pézerat
(Conseiller entrant)
- Jean-Marie Ricard
- Stéphanie Valat

Un recours en annulation de l'élection municipale du 17 janvier a été déposé au Tribunal Administratif de Montpellier au nom de la liste d'opposition

ACTUALITE



- **Un Stop transformé en « Cédez le Passage »** : Le Conseil général de l'Hérault a tenu compte des remarques faites par la Mairie concernant le « Stop » qui se trouvait à l'embranchement du chemin du Clap et de la RD 613. Le « Stop » a été remplacé par un panneau « Cédez le passage » plus approprié au lieu.



- **Mas Conchylicoles** : En septembre 2009, le service urbanisme de la Mairie avait alerté les services de la Direction Départementale de l'Équipement sur les contraintes techniques de l'activité conchylicole incompatible avec les normes en vigueur qui fixent la cote des planchers des ateliers à + 30 cm des Plus Hautes Eaux (risque de submersion marine), soit à 2,30m du Nivellement Général Français (NGF). La DDE a tenu compte de ces remarques et autorise, à titre tout à fait exceptionnel et uniquement pour les mas conchylicoles en zone inondable, que la cote des planchers des ateliers soit inférieure à 2,30m pour les projets d'aménagements des mas conchylicoles.



- **Réhabilitation des branchements en plomb** : Une nouvelle norme européenne a diminué la teneur maximale en plomb de l'eau du robinet de 50 microgrammes/litre à 10 microgrammes/litre à l'échéance de 2013. Ceci pour garantir une eau de parfaite qualité pour les consommateurs. Elle implique la suppression de tous les branchements en plomb. Le syndicat du Bas Languedoc et la Ville de Bouzigues ont décidé d'engager une campagne de suppression systématique de ces branchements. Ces travaux seront réalisés par la SDEI. Un agent de la SDEI prendra contact avec les riverains pour un diagnostic préalable afin de confirmer la localisation des branchements en plomb. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le 0810 363 363



- **Mortalité Ostréicole 2009** : La Direction Départementale des Territoires et de la Mer a été créée le 1^{er} Janvier 2010 et fait partie des services de la Préfecture. Elle regroupe les services de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE), de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), des Affaires Maritimes (DIDAM). En ce qui concerne la procédure des calamités agricoles pour la mortalité ostréicole 2009, les pertes de récoltes sont les productions qui auraient dû être commercialisées en 2009 : Naissains prêts à coller et huîtres de demi élevage. **La commune de Bouzigues a été reconnue sinistrée.** Les dossiers de demande d'indemnisation peuvent être retirés sur le site Internet de la Préfecture www.herault.pref.gouv (rubrique actions de l'état/agriculture) ou auprès de la section régionale conchylicole de méditerranée, Maison de la Mer – quai Guitard- 34140 Mèze. Renseignements à la DDTM : 04.67.34.28.88 – mail : sdea.ddaf34@agriculture.gouv.fr



- **Entretien du village** : Le chemin des Aiguilles a été nettoyé et désherbé par le personnel technique, ce qui rend son utilisation plus agréable pour les promeneurs. Si l'entretien régulier de cette voie incombe aux services municipaux, il n'en demeure pas moins normal que les propriétaires de chiens qui empruntent ce chemin contribuent à sa propreté en ramassant les déjections de leur animal. Dans le jardin d'enfants, les plantes à épines ont été retirées et les piquets de clôture sciés afin de prévenir tout risque d'accident.

SORTIES – RENDEZ-VOUS

PERMANENCE DU CONSEILLER GENERAL

M. Christophe Morgo, Conseiller Général, tiendra sa permanence en Mairie le Jeudi 4 Février 2010, de 11h à 12h.



L'ASSEMBLEE GENERALE DES AINES

Le 6 février prochain, les aînés se retrouveront à l'Espace Fringadelle, à partir de 11h, pour leur assemblée générale annuelle. L'ordre du jour portera sur l'élection des membres du bureau ainsi que sur le bilan moral et financier du Club. Le Club, toujours aussi dynamique, fera un tour d'horizon sur les actions de l'année 2009 et présentera les projets pour 2010. A l'issue de la réunion, les participants poursuivront la journée autour d'un buffet dînatoire.



DANS LA SERIE DES LOTOS ...

... On continue ! Toujours pour animer nos dimanches d'hiver, il nous reste encore quelques lotos à venir. En effet, le Dimanche 7 Février, aura lieu le loto de la Kermesse Villageoise à 17h30 suivi du loto de la Chasse le Dimanche 14 Février à 17h30 également. Le rendez-vous est pris à l'Espace Fringadelle. Et comme on dit : *qui n'a pas gagné, va gagner !*



CARNAVAL, les associations sont en action !

Pour préparer le Carnaval du village qui aura lieu le Samedi 6 Mars prochain, l'Association des Parents d'Elèves de Bouzigues a convié plusieurs associations du village à participer à cette manifestation. Ainsi, le comité des fêtes prend en charge les prestations d'un ensemble musical, la kermesse villageoise organisera un bal costumé, le club des aînés participera au goûter en offrant les boissons, l'association de la boule de Bouzigues met à la disposition des organisateurs un espace à l'intérieur du boulodrome pour abriter le char et les pompiers assureront la sécurité du défilé et du public lors de l'embrasement de M. Carnaval. En outre, la commune de Poussan a prêté une remorque pour la réalisation du char.

Tout semble réuni pour que les princesses, fées, clowns, zorros et autres personnages s'amuse dans une ambiance joyeuse et multicolore. Il vous reste encore un peu de temps pour réfléchir à vos déguisements. Maintenant, tous à vos costumes !



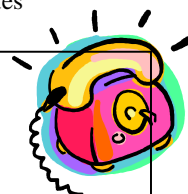
LES SAMEDIS CURIEUX

L'association des amis du Musée propose dans le cadre des « Samedis Curieux au Musée », un atelier sur la navigation et le métier de voilier (voiles latines, voiles modernes), le Samedi 6 Février de 14h30 à 16h30 au Musée de l'Etang de Thau. Au cours de cet atelier, M. Bégot et M. Victor présenteront l'usage et la fabrication de ces bateaux.

Entrée : 5€

Renseignements et Inscriptions auprès du Musée de l'Etang de Thau : 04.67.78.33.57





RENSEIGNEMENTS UTILES

Sapeurs Pompiers : le 18

Urgences : le 15

Cab. Médical : Av. Alfred Bouat
Dr Colmas : 04.67.78.78.18
Dr Courant : 04.67.78.78.17

Pharmacie ROSAY : Av. Alfred Bouat
Tél : 04.67.78.33.63

Dentiste D. HUGOT : Av. Alfred Bouat
Tél : 04.67.51.35.85

Pharmacie de Garde : 32.37

Kiné W. ALLEGRE : Av. Alfred Bouat
Tél : 04.67.78.39.49

Centre de Dialyse : Av Alfred Bouat
Tél : 04.67.78.30.03

Conciliateur de Justice : Mairie de Mèze
Tél : 04.67.18.30.30

Infirmiers : Tél: 06.87.82.21.43

Gendarmerie : Tél: 04.67.43.80.11

EDF/GDF: Tél: 0 801 003 434

SDEI : Tél: 0 810.363.363

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS DE FEVRIER :

- 06.02 : Assemblée Générale du Club des Aînés, à partir de 12h, à l'Espace Fringadelle
- 06.02 : Assemblée Générale de l'Aéro Model Club de Thau, 14h, à la Maison Des Gens de l'Etang
- 07.02 : Loto de la Kermesse Villageoise, à 17h30, à l'Espace Fringadelle.
- 09.02 : 3^{ème} atelier thématique de l'Agenda 21 « Comment bien vivre au village » à partir de 20h30, à l'Espace Fringadelle.
- 14.02 : Loto du syndicat de la Chasse, à 17h30 à l'Espace Fringadelle.

MOIS DE MARS :

- 06.03 : Carnaval du Village organisé par l'APEB,
- 07.03 : Loto du BLAC, à 17h30, à l'Espace Fringadelle.
- 14.03 : Loto de la Diane, à 17h30, à l'Espace Fringadelle.
- 20.03 : Repas Dansant du Printemps organisé par le Club des Aînés, à partir de 12h, à l'Espace Fringadelle.
- 20.03 : Concours de Pétanque « Triplettes », à 14h30, au bord de l'Etang.
- 21.03 : Régate organisée par le Club Nautique de Bouzigues – 17h, remise des prix à la Maison des Gens de l'Etang.
- 27.03 : Assemblée Générale de l'UNC, à l'Espace Fringadelle.

